

**INSTALLATION
VIABILITE
VIVABILITE
AVENIR**



Les mutations agricoles fortes que traversent notre pays et les perspectives de la nouvelle PAC font que la coopérative Val de Gascogne, nouvelle entité résultant de la fusion entre Terres de Gascogne et Gascoval, poursuivra parmi ses différentes missions, une qui lui tient à cœur à savoir l'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs.

En effet, en tant qu'acteur du développement économique, rural et agricole Val de Gascogne veut se donner les moyens d'accompagner les politiques existantes sur cette thématique mais également participer, à sa façon, à cet enjeu incontournable et décisif pour l'avenir de notre agriculture de demain à savoir l'installation des jeunes et la reprise des exploitations existantes sur son territoire.

La pérennité des outils et des moyens humains mis en place par la coopérative sont étroitement liés à notre implication dans ce domaine et la volonté de répondre aux attentes de nos jeunes publics notamment par l'adaptation de ses pratiques à la demande du marché, de la réglementation et de la société en générale

Notre coopérative pourra ainsi conforter sa présence sur le territoire de manière durable.

Jean-Claude PEYRECAVE
Président de Val de Gascogne



VAL DE GASCOGNE

► Actions de la coopérative en faveur des jeunes installés

La coopérative Val de Gascogne souhaite renforcer dans les années à venir son soutien aux jeunes agriculteurs et pour cela met en œuvre des actions comme :

- Une charte des jeunes agriculteurs.
- Un accompagnement personnalisé.
- Des conditions d'accès avantageuses au site extranet de la coopérative.
- De la mise à disposition de logiciels spécifiques pour le suivi et le conseil de vos exploitations.
- De la mise en place de productions à valeur ajoutée.
- Un accompagnement financier spécifique.
- Une animation adaptée.

Val de Gascogne

J. Peyrecave

Le Président des Jeunes
Agriculteurs de l'Ariège

➡ Qui sommes-nous ?

Une coopérative de plus de 6000 adhérents actifs sur son territoire

Un maillage du territoire, allant de l'Ariège au Nord du Gers, garant de la proximité avec nos adhérents et en cohérence avec ses axes stratégiques prioritaires.

Val de Gascogne a une volonté déterminée de s'appuyer sur 4 piliers forts :

- L'ancrage au territoire
- La diversité des productions
- La dynamique de ses filières
- La compétence des hommes et la performance des outils

➡ Comment nous contacter ?

Siège administratif : la grangette – 32220 LOMBEZ - Tél : 05-62-62-32-04

Siège Social : Casteljaloux – 32390 Sainte-Christie – Tél : 05-62-67-49-00

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.valdegascogne.coop

